

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 23 MARS 2022**

**Étaient présents** : BERNARD Isabelle CHARBONNIER Christian JOANNEZ Myriam, PERROTIN Joël, PION Laure, PITHOUD Christian PITHOUD Guy, VARI Marie-Thérèse

**Absents et excusés** : PAPION Nicolas, GERBER Anne,

**Secrétaire** : JOANNEZ Myriam

\*\*\*\*\*

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 17/02/2022

\*\*\*\*\*

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITON 2022**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

- **décide** de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière bâti et non bâti.

Pour l'année 2022 les taux seront :

- Taxe foncière (bâti)	26.14 %
- Taxe foncière (non bâti)	69,51 %

**VOTE DU BUDGET 2022**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

- **décide** de voter le budget 2022

**Fonctionnement** dépenses et recettes : 1 138 821 €

**Investissement** dépenses et recettes : 850 442 €

**DEMANDE DE SUBVENTION AU FDEC POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE DENEIGEMENT**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 6 voix pour et 2 abstentions**

- **Approuve** le projet d'acquisition de matériel de déneigement pour 101 200 € HT décomposé comme suit :

- Tracteur	77 000 €HT
- Etrave	6 900 €HT
- Saleuse	10 500 €HT
- Chaînes	4 200 €HT
- Fraise à neige	2 600 €HT

- **Approuve** le plan de financement faisant apparaître les participations financières du Département, et d'autofinancement.

- **Demande** une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du FDEC pour un montant de 45 464 €.

## SECURISATION DE LA CIRCULATION DU VILLAGE

Mme le Maire rappelle au Conseil que suite aux recensements des points dangereux dans la traversée du village, il est nécessaire de prendre un bureau de géomètre pour lancer le projet de sécurisation de la circulation du village.

**Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré

- **décide** de donner la maîtrise d'œuvre pour les phases Diagnostics – Esquisses – Avant-projet sommaire – Estimation du coût des travaux – Programmation au cabinet GE-ARC pour un montant de 22 150 €HT soit 26 580 € TTC

## QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil décide de prendre en location les illuminations de Noël.

- Le conseil approuve :

- le devis pour 2 fontaines en pierres taillées (impasse des vignes et impasse de La Combe) pour un montant de 1 680 €TTC
- le devis de nettoyage des vitres de la mairie et de la salle d'animation pour un montant de 300 €TTC
- le devis pour la création d'un jardin du souvenir dans le cimetière pour un montant de 3 936 €TTC

- Mme le Maire informe le Conseil d'un incident concernant le ramassage des ordures ménagères. Le SIRTOM a refusé de prélever les ordures car des bûches de bois ont été déposées dans le container.

Ces bûches auraient pu endommager le système de compactage du véhicule.

Le SIRTOM est venu avec un camion benne afin de pouvoir vider le container et trier les ordures.

Cette intervention coûtera environ 350 € à la commune

- Mme le Maire informe que deux courses cyclistes vont traverser le village :  
Cyclosportive la Madeleine dimanche 7/08  
Triathlon de la Madeleine samedi 20/08

La séance est levée à 20h45

A Notre Dame du Cruet, le 28 mars 2022

LE MAIRE.

